



## que risque ma fille qui nous a volé des chèques et les a utilisé

Par **claudinerandy**, le **19/12/2008** à **18:31**

Bonjour,

j'aimerais savoir la peine qu'encourt ma fille de 18 ans qui nous a volé des chèques et les a utilisés pour un montant d'environ 10 000 euros. Mon mari a porté plainte et je suis inquiète pour elle d'autant plus qu'elle vient de prendre 2 mois de prison avec sursis pour détention de 0,5 g de cocaïne. Merci à ceux qui voudront bien me répondre.

Par **Patricia**, le **19/12/2008** à **22:10**

Bonsoir,

Pour ma part, je dirais le tribunal correctionnel :

Prison avec sursis, plainte, vol de chèques, usurpation de signature...

Soit placée en détention provisoire OU sous Contrôle Judiciaire jusqu'au jour du jugement.

Concernant la durée de la condamnation, seul un avocat pourrait approximativement vous renseigner.

Cordialement

Par **claudinerandy**, le **20/12/2008** à **07:38**

Merci d'avoir répondu aussi vite, c'est sympa d'autant que je n'en dors plus la nuit. J'espère que ce sera du sursis car je ne peux pas l'imaginer en prison. Encore merci pour votre réponse, ça m'a fait beaucoup de bien.

Très beau le proverbe africain, dommage qu'il ne soit pas beaucoup appliqué.

Cordialement.

Par **Patricia**, le **20/12/2008** à **12:16**

Bonjour,

Je comprends bien et ressens bien votre inquiétude de maman...

Son problème est qu'elle a déjà écopé du sursis, j'espère que si elle doit de nouveau être jugée, le Juge sera de nouveau conciliant.

Il faudrait qu'un facteur déclencheur lui fasse prendre conscience que le sursis ne sera pas éternel et qu'un jour ou l'autre avec récidive sur récidive, la condamnation sera ferme.

Elle est majeure

Et qu'en plus de la prison, il est aussi toujours difficile de se trainer des années ou toute une vie, un casier judiciaire chargé.

Si vous sollicitez d'autres aides ou renseignements selon l'évolution de la situation, vous pourrez m'envoyer un message privé par la messagerie interne.

Je vous souhaite tout de même de sereines Fêtes de fin d'année.

Cordialement